

compte-rendu de la réunion du Conseil territorial du 18 octobre 2025

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL



Présent.e.s : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy, Sabrina Jaubert (visio), Nathalie Lassalle (visio), Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart, Céline Strazel Fortune & MM. Michel Laurent, Pierre Lentier, Pierre-Olivier Levet (visio), Christophe Meynial, Philippe Pudelko

Absents excusés : MM. Daniel Bernard, David Peneau, Xavier Sarini

Invités : MM. Guillaume Bonnet (ligue), Éric Calcagnini (CTS ligue), Rafaël Capdeville (commission technique CDHB94), Emmanuel Dott (CTS ligue), Erwan Ebelle (ADS CDHB77), Bastien El Ghouzzi (trésorier CDHB75), Victor Garriguet (directeur CDHB78), Frédéric Jury (CTF CDHB91), Nicolas Keïta (CTS ligue), Emmanuelle Klein (CTF CDHB92), Fabrice Le Roy (CTF CDHB95), Jennad Medjkal (chargé de développement CDHB75), Alain Mouchot (vice-président CDHB91), Olivier Musy (commission technique CDHB94), Pascal Person (CTS ligue, visio)

Ordre du jour :

- Validation PV de réunions du CT
- Fonctionnement politique et technique du territoire
- Constitution des groupes de travail (GT) et du comité de pilotage (COPIL)
- Thématisques territoriales 2025-2026
- Organisation et calendrier
- Informations financières (CTI 2026)
- Point divers

La séance débute à 9h15.

Philippe Pudelko ouvre la réunion, en rappelant que ce conseil territorial est un peu spécifique, puisqu'en plus de sa constitution normale (BD ligue + présidents de comité), il y a ce jour les CTF & les représentants techniques des comités. Cette instance va permettre de clarifier et de définir les rôles et d'organiser le lancement des groupes de travail thématiques ETR pour l'olympiade 2025-2029.

VALIDATION DE PV DE RÉUNION

> PV des réunions du CT du 27/09/2025

⇒ Le CT valide à l'unanimité des présents le PV cité ci-dessus.

FONCTIONNEMENT ETR / CT

> Afin d'améliorer le fonctionnement global de la ligue, une nouvelle organisation doit être mise en place entre le conseil territorial (CT) et l'équipe technique régionale (ETR). En effet, à l'issue des conseils territoriaux, des décisions prises ont parfois du mal à être mises en œuvre.

La proposition consiste à ce que des groupes de travail soient constitués par des membres de l'ETR pour travailler sur différents sujets validés par le conseil territorial de la ligue.

Tout le long des travaux, des échanges doivent avoir lieu entre le GT et le CT.

La décision finale de mise en œuvre ou de la présentation en AG est une décision du CT.

CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL ET DU COPIL [cf présentation en fin de CR]

> Les groupes de travail sont conçus comme les cellules opérationnelles de la stratégie territoriale. Chaque GT aura pour mission d'examiner un sujet précis, d'élaborer un diagnostic, de proposer des pistes d'action, puis de soumettre une proposition structurée au conseil territorial. Il est demandé que chaque comité soit représenté au sein d'un GT, que ce soit un salarié, ou un élu. Le nombre de membres dans le GT passe donc de 5/6 à 9 maximum (chaque comité déterminera les participants le représentant dans les GT). Le GT peut inviter des personnes supplémentaires pour certains échanges sur leur thématique.

> Le COPIL sera garant de la cohérence, du calendrier et du suivi des actions. Il assurera la liaison entre les GT, le conseil territorial, l'ETR. Un comité ne peut avoir plusieurs postes dans le COPIL qui est constitué de 5 personnes.

Le représentant des présidents de comité va être désigné par ses pairs

Le représentant du bureau directeur est un élu du BD de la ligue.

Le cadre expert associé peut changer en fonction des sujets et des problématiques remontés par les GT.

Le représentant CTF est à remplacer par le représentant CTF ou ETD et il est désigné par l'ensemble de ses pairs.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

THÉMATIQUES TERRITORIALES [cf présentation en fin de CR]

- > Améliorer la formation et la qualité de l'encadrement des équipes jeunes d'Île-de-France.
 - La ligue souhaite uniformiser et améliorer la formation de nos encadrants d'équipes jeunes.
 - Le GT est libre d'interviewer toute personnes ou structure pour l'aider à mener à bien sa mission.
- > Les règlements des compétitions territoriales.
 - Un membre de la COC devra être associé au GT si des règlements particuliers des compétitions doivent être modifiés.
- > Offre de pratique et développement – Beach.
 - Le Beach est un sujet prioritaire pour la ligue, mais il peut être intégré dans une offre de pratique plus large.
 - Il y a un enjeu d'augmenter le nombre de licencié et d'augmenter la pratique en Île-de-France, sachant que certains pourraient venir à la pratique du Beach sans faire de Hand à 7.

ORGANISATION ET CALENDRIER

- > La *deadline* du 18 avril est liée à la chaîne des instances que devra passer la thématique pour être présenté à l'AG (CT / CA / AG)
- > Si le sujet est vaste, des priorisation peuvent être faites sur plusieurs saisons.

INFORMATIONS FINANCIÈRES (CTI)

- > À ce jour le CTI 2025 va être versé par la fédération en février 2026 au lieu d'octobre, novembre, décembre 2025 et janvier 2026.
La ligue va tout de même verser la part fixe des comités (50 %) sous forme d'avoir en 2025, et la part variable sera donné après réception de la fédération.
- > Pour le CTI 2026, il y aura une baisse avec des critères aménagés, donc pour l'instant pas de groupe de travail sur le sujet.
Dès que les critères seront connus, un GT devra être constitué pour définir les critères des comités. La *deadline* devrait être juin 2026.

POINT DIVERS

- > Question : pourquoi certaines formations concernant l'arbitrage ne sont pas faites au niveau des comité pour avoir de la proximité ?
Philippe Pudelko prend note de la question, et précise qu'un des critères du CTI2026 devrait être l'arbitrage. Au GT qui aura la charge du CTI de travailler sur le sujet en lien avec la CTA.
- > Philippe Pudelko annonce qu'à la suite des échanges menés avec la Région, Patrick Karam va envoyer un courrier à tous les proviseurs des lycées pour qu'ils ouvrent leurs installations aux associations.
Anne-Sophie Picquart précise que c'est déjà le cas dans le CDHB77, pour ceux qui ont une entrée sécurisée.
- > Un séminaire est prévu en fin de saison. Les dates et le lieu restent à déterminer.
- > Un retour sur la constitution des GT sera fait au prochain CT le 29 novembre 2025.

Fin de la réunion à 11h06.

Prochaines réunions du BD programmées : 20/10, 3/11, 17/11, 1/12, 15/12, 29/12/2025, 12/01, 26/01, 9/02, 23/02, 9/03, 23/03, 7/04, 20/04, 4/05, 18/05, 1/06, 15/06, 29/06, 13/07/2026

Prochaines réunions du CD programmées : 10/01, 7/03, 2/05/2026

Prochaines réunions du CT programmées : 29/11/2025, 21/02, 18/04/2026

Prochaines réunions du CA programmées : 25/10/2025 (visio), 17/01, 14/03 (visio), 25/04 (visio), 16/05/2026

AG ligue : 6 juin 2026



Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko
Président

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL



Conseil territorial

18 octobre 2025

Fonctionnement ETR - conseil territorial

Conseil territorial

18 octobre 2025



01

Objectif global

02

La constitution des groupes et fonctionnement

03

Les thématiques territoriales

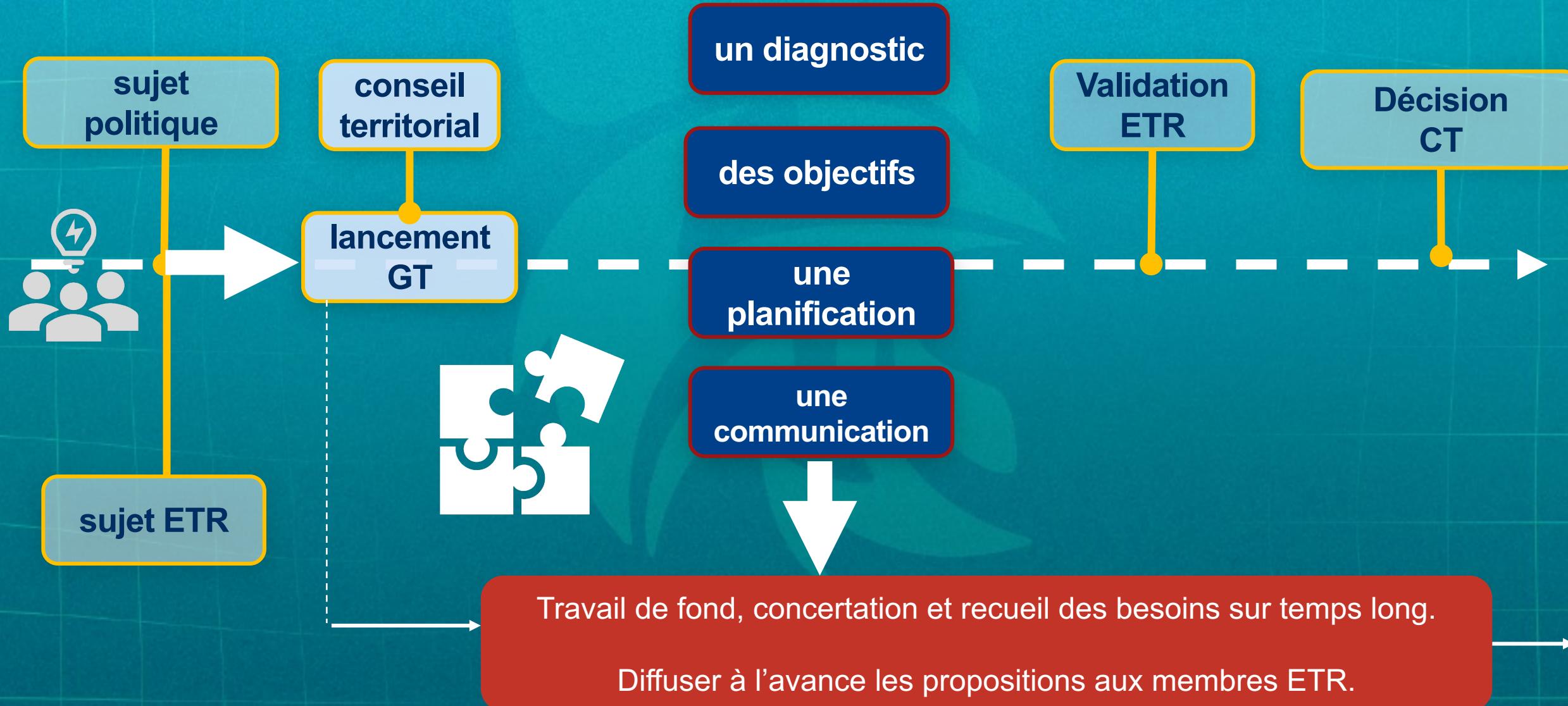
OBJECTIF GLOBAL

- Faire de l'ETR une **instance productive**, force de proposition en **étroite collaboration avec la gouvernance**.
- Sortir du "partage d'infos" pour aller vers une réflexion coopérative
 1. Travailler en amont (GT structurés, pilotés, responsabilisés).
 2. Diffuser à l'avance les propositions aux membres ETR.
 3. Valider en ETR, sans refaire le débat.
 4. Articuler à la gouvernance politique (CT, BD, AG) pour décider ou non de la mise en œuvre.

OBJECTIF GLOBAL

- Clarifier le positionnement dans la chaîne de gouvernance :
 - L'ETR n'est pas une instance politique, mais elle doit **nourrir la décision**.
 - Le politique décide, **mais ne peut le faire sans matière**.
- Positionner un séminaire en juin comme un temps de bilan, vision pas de décision
- fixer les décisions, propositions en amont** (avril ou selon échéances spécifique).
- Planifier et piloter le fonctionnement **collaboratif**.
- Éviter les effets d'annonce ou les validations implicites en réunion.

Rétroplanning



LA CONSTITUTION DES GROUPES ET FONCTIONNEMENT

Groupes Thématiques (GT)

- 5 à 6 membres (salariés, élus).
- GT missionnés sur des objectifs concrets à échéance définie.

Fonctionnement des GT

- Travail de fond, concertation et recueil des besoins sur temps long.
- Proposition transmise en amont à tous les membres ETR (minimum 15 jours avant).
- En cas de désaccords : retour au GT avant la réunion ETR, CT.
- En réunion ETR : pas de re-débat > présentation + validation.

LA CONSTITUTION DES GROUPES ET FONCTIONNEMENT

Comité de pilotage (COPIL) – Organisation et rôles

1 seul COPIL pour l'ensemble des travaux territoriaux

Composition :

- 1 représentant des présidents de comité (élu politique)
- 1 représentant du bureau directeur (élu formation ou développement, technique...)
- Le coordinateur ETR
- 1 cadre expert associé
- 1 représentant CTF

LES THÉMATIQUES TERRITORIALES

Équipes jeunes :

- Améliorer la qualité de l'encadrement
- Améliorer la formation initiale du jeune joueur en Île-de-France
- *Deadline : 18 avril 2026*

LES THÉMATIQUES TERRITORIALES

Les règlements des compétitions territoriales :

- Formation et accompagnement en compétitions des U15 & U18
- Brassage, délayage, qualification U18 Nat et qualification régionale
- Travail sur les règlements territoriaux COC ...
- *Deadline : 18 avril 2026*

LES THÉMATIQUES TERRITORIALES

Offre de pratique et développement :

- GT dédié au Beach ou intégré dans un GT plus large sur les offres de pratique
Articulation autour du PPF, des intercomités, ...
- *Deadline* : 18 avril 2026

LES THÉMATIQUES TERRITORIALES

Le CTI :

- En attente de validation du CTI fédéral 2026-2029
- *Deadline* : juin 2026

LES THÉMATIQUES TERRITORIALES

Séminaire de fin de saison :

Temps de vision, bilan, cohésion, transversalité, formation (hors décisions)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

